



AMBASSADE DE FRANCE AU BRÉSIL

-=-=-

« 10 ans après le début des réformes, la société brésilienne est-elle plus juste? »

(Projet de TD)

-=-=-

Résumé : dans les années 1980, le Brésil figurait au second rang des dix pays les plus inégalitaires au monde. Les gouvernements « pétistes » (Parti des Travailleurs), arrivés au pouvoir au début des années 2000, ont fait de la lutte contre la pauvreté et les inégalités le fer de lance de leur programme. Appuyant leur politique de l'emploi, des revenus et leurs programmes sociaux sur la dynamique économique initiale, et poursuivant leur objectif malgré le ralentissement de ces deux dernières années, ils ont enregistré d'incontestables succès dans le resserrement du partage des richesses. Mais ces résultats doivent être consolidés et le chemin est encore long vers un rapprochement plus égalitaire des conditions de vie des 200 millions de brésiliens.

Texte : Les dix premières années du XXI^e siècle ont été des années de changements attendus depuis longtemps au Brésil. Ce pays présentait une distribution des revenus parmi les plus inégales du monde. Malgré les changements de régime politique et la croissance économique, les indicateurs qui les mesurent (coefficient de Gini), étaient restés stables entre les années 1970 et 1990. Au niveau du développement du pays (revenu par habitant), la proportion de pauvres était jusqu'alors relativement élevée, révélant un pays plus injuste que pauvre. Mais au cours de la première décennie du second millénaire, les autorités politiques ont engagé un effort résolu pour réduire graduellement la pauvreté, en conjuguant croissance économique et programme sociaux. La Présidente Dilma ROUSSEFF a fait de l'éradication de la pauvreté en 2014, à l'échéance de son mandat, le fer de lance de son programme gouvernemental et du bilan du PT (Parti des Travailleurs) pour un second mandat. ***Dix ans après le début des réformes revendiquées par la direction « pétiste », la société brésilienne est-elle réellement plus juste ?*** La notion de justice sociale renvoie à deux approches au moins, complémentaires mais pas entièrement superposables : la distribution plus ou moins égalitaire des revenus et de la richesse nationale, réalité objectivable et quantifiable ; la plus ou moins grande égalité des conditions de vie en termes d'accès aux services collectifs (santé ; éducation ; formation ; transports ; loisirs...), au marché de l'emploi et aux biens, réalité plus multiforme et plus subjective. S'y ajoute la mobilité sociale effective. Enfin, les données macro-économico-sociales et les moyennes ne doivent pas dissimuler les inégalités de races - réalité toujours prégnante au Brésil, pays multiethnique -, de genres - les femmes représentent près de 52% de la population brésilienne dans une société à forte tradition patriarcale et machiste - et de territoires - un pays grand comme 16 fois la France avec 27 régions fort contrastées -.

1. Une ambition sociale affirmée, colonne dorsale du programme « pétiste » de gouvernement : rappel des principaux objectifs et mesures de la politique sociale de ces dix dernières années en réponse aux défis de la société brésilienne des années 2000.

D'emblée, avec les programmes « Fome zero » et « Bolsa Familia », puis avec leur prolongement via le programme « Brasil Sem Miséria », les deux mandatures Lula puis Dilma ont affirmé leur ambition sociale. Celle-ci, longtemps portée par le dynamisme de la croissance économique créatrice d'emplois,

s'est exprimée dans une politique volontariste de soutien aux bas salaires et de « formalisation » du travail, dans la mise en oeuvre des programmes sociaux emblématiques précités et dans celle de programmes ciblés vers les « minorités » ethniques et les femmes.

1.1 Le soutien à la politique salariale et à la formalisation du travail.

Elle a consisté en revalorisations régulières du salaire minimum (SM) par décret présidentiel. Sous les deux mandatures Lula, elles ont été en moyenne annuelle de 14,1% et 9,9%, puis de 9,1% sous D. ROUSSEFF. Le SM a été revalorisé de 8,5% en janvier 2013 et devrait l'être de 6,6% en 2014, soit 722,90 reais (241 €). Plus de trente millions de travailleurs en activité (soit près de 1 sur 3) touchent aujourd'hui jusqu'à 1 SM.

Parallèlement, s'appuyant sur une dynamique économique créatrice d'emplois, les Gouvernements pétistes se sont attelés à la réduction du travail informel en poursuivant l'élargissement de la prévoyance par l'inclusion de nouveaux groupes professionnels et en consolidant les droits des travailleurs. Les efforts se sont portés sur l'accès aux droits sociaux des emplois de service urbains intermittents et faiblement qualifiés (près de 11 millions de travailleurs concernés, soit 12% de la population économiquement active), sur les travailleurs ruraux, les pêcheurs les micro-entrepreneurs et enfin sur les 6,6 millions de travailleurs domestiques (Amendement constitutionnel 72/2013 du 02/04/2012 intégrant cette catégorie de travailleurs dans le droit commun du travail).

1.2. Les grands programmes sociaux de redistribution conditionnée des revenus : Programme « Bolsa Família » (PBF) et programme Brasil Sem Miséria (PBSM).

Précédé d'expérimentations locales des municipalités pétistes, le programme « bolsa familia » (PBF), lancé par le Président Lula le 20/10/2003 comme pilier central de son programme « Fome zero », fonde une politique publique garantissant le droit humain à une alimentation suffisante. De gestion décentralisée, il repose sur une prestation conditionnée (contre vaccination et scolarisation des enfants) qui peut varier de 70 à 306 reais mensuels selon des critères de revenus et de composition familiale. Le PBF est aujourd'hui intégré au programme « Brasil sem Miséria » (PBSM), lancé en 2011, qui le prolonge et le complète, en l'articulant à d'autres programmes : nouveaux - comme « Brasil carinhoso » pour les 0-15 ans, ou « bolsa verde » pour la protection de l'environnement - ; mais aussi existants - comme « minha casa, minha vida » -, qu'il a intégré en les renouvelant et élargissant leur champ d'action. Le PBSM est le programme phare de D.ROUSSEFF qui, via trois axes (garantie des revenus, inclusion productive – en mettant notamment l'accent sur la formation professionnelle- et accès aux services publics) vise à éradiquer l'extrême pauvreté d'ici 2014. Celle-ci concerne les familles vivant avec moins de 70 Réais mensuels per capita (environ 28€) et concernait **16,2 millions de Brésiliens** fin 2010, répartis comme suit : surtout dans le nordeste (59%) contre 21% au sud/sud-est et 20% au nord/centre-ouest ; surtout chez les jeunes : 40% de moins de 14 ans ; autant à la campagne (47%) qu'à la ville (53%). Elle s'accompagne également de mesure touchant la consommation forme d'exonérations fiscales des produits de première nécessité (« sexta básica »).

1.3. La promotion de l'égalité raciale et de genres.

1.3.1. La politique des quotas pour promouvoir l'égalité raciale.

La population noire représente plus de la moitié des 200 millions de brésiliens (8,3 % de noirs, 43% de mulâtres). Début 2000, l'inégalité raciale, fruit du long passé esclavagiste, restait flagrante à tous les niveaux, à commencer par la répartition des richesses. 2/3 des pauvres étaient noirs ou métis ; à qualification égale, les Noirs gagnaient en moyenne deux fois moins que les Blancs et une femme noire ne percevait qu'environ 1/4 du salaire d'un homme blanc. Plus victimes que d'autres de la violence et relégués aux emplois les moins qualifiés, les Noirs n'occupaient que 3,5 % des postes d'encadrement, à peine 10 % des places d'étudiants, moins de 5 % au Parlement et 3 % dans le judiciaire. En réponse, des actions de discrimination positive ont été engagées. La loi du 27/08/2012

prévoit des quotas d'emplois réservés dans les concours pour les emplois publics et l'entrée à l'université : 25 % des places des universités fédérales aux étudiants avec revenu familial au plus égal à 1,5 fois le SM ; le 1/4 restant aux étudiants selon l'auto-déclaration de la couleur de peau (noirs, métis et indiens), conformément à la répartition raciale de l'Etat d'implantation.

1.3.2. Une politique d'égalité des genres réorientée vers la promotion de l'autonomie économique et sociale des femmes.

Composante majoritaire d'une société marquée par une tradition machiste et patriarcale, par l'influence toujours prégnante de l'Eglise catholique et celle grandissante des évangéliques, et par le cumul discriminations de genres/raciales/sociales/ géographiques, la promotion des droits des femmes s'est longtemps concentrée sur la lutte contre les violences domestiques (loi Maria da Penha- 2006). Avec l'élection de la Présidente D.ROUSSEFF, première femme à occuper la plus haute charge de la hiérarchie politique du pays, cette politique a été réorientée autour de l'axe majeur de la promotion de l'autonomie économique et sociale des femmes, rejoignant pour partie la lutte contre la pauvreté. Les actions prioritaires du gouvernement visent ainsi à développer l'accès et la qualité du marché du travail, à réduire les inégalités salariales, à faciliter la conciliation entre vie professionnelle et tâches domestiques...

2. Les incontestables succès de la décennie «pétiste» pour une société plus juste.

A l'occasion de la célébration en cours du 10ème anniversaire de la création de la Bolsa Familia, enquêtes et articles sur le bilan de la gestion sociale de la décennie pétiste se multiplient. Trois avancées majeures se détachent en matière de réduction des inégalités : l'accès au marché du travail et l'extension de l'emploi formel ; l'augmentation des revenus réels et le resserrement de leur éventail ; les progrès des conditions de vie des groupes les plus vulnérables.

2.1. Les succès en matière de création et de formalisation des emplois.

La chute de 30,8% du taux de chômage sous les mandatures Lula et Dilma, constitue le premier résultat le plus spectaculaire de la gestion pétiste. Elle signe un vrai renversement de tendance après une progression du chômage de près de 40% la décennie précédente. Longtemps dopée par le fort taux de croissance de l'économie (encore de 7,5% en 2010), cette chute s'est poursuivie voire amplifiée – de façon surprenante pour les observateurs - en dépit du fort ralentissement de la croissance à partir de 2011 (+2,7% en 2011 ; + 0,9% en 2012). De 9,1% fin 2002, le **taux de chômage** est passé à 6,3% fin 2012. Il s'établit à **5,4 %** fin septembre 2013 et devrait encore reculer. Cette évolution s'accompagne d'une extension des créations dans le secteur de l'économie formelle : le pourcentage des travailleurs titulaires de la carte de travail a augmenté de 34,2 % en 10 ans, contre 1,7% la décennie antérieure ; ils représentent aujourd'hui 45% de la catégorie des salariés, sur une population potentiellement active de 101,1 millions de travailleurs dont 95,6 millions effectivement en activité. De même, le total des contributeurs à la sécurité sociale (soit 54,7 millions de travailleurs) a augmenté de 34% sur ces dix dernières années contre 5,6 % sur la décennie antérieure. Sur les 12 mois, 1 323 000 emplois formels ont été créés. Le Gouvernement estime en avoir créé 4,14 millions depuis janvier 2011, à raison de la moitié pour le secteur du commerce et des services, 470 000 dans l'industrie et 500 000 dans la construction civile. Il prévoit 1,7 million de postes supplémentaires en 2013.

2.1 Le succès de la politique des revenus, pour une plus juste distribution de la richesse nationale et son impact sur l'économie.

L'augmentation des revenus réels et le resserrement de leur éventail signe le deuxième succès notable de la décennie. Un rapport intitulé « *la décennie inclusive 2001-2011* », établi en octobre 2012 par l'IPEA (équivalent de notre Commissariat général à la stratégie et à la prospective) à partir de la publication d'une recherche nationale récente sur échantillon (PNAD) de l'IBGE (équivalent de l'INSEE), montre qu'**en une décennie la pauvreté extrême au Brésil a chuté de 55%**. Une nouvelle étude exhaustive publiée ce mois par l'IPEA sur « *les effets macroéconomiques du programme Bolsa familia – analyse comparative des transferts sociaux* » confirme ces résultats. De 2001 à 2012, les

revenus des 10% les plus pauvres ont cru de 120,22 % tandis que les revenus des 10% les plus riches progressaient de 26,4%. En termes réels, la progression fut 5 fois plus rapide pour les 10% les plus pauvres. Les inégalités de revenus ont chuté dans 80% des municipes brésiliens, marquant une vraie tendance historique, en rupture avec l'évolution des dix années antérieures où les inégalités avaient cru dans 58% des municipes. Si en 2000 les 10% les plus riches gagnaient 26 fois plus que les 20% les plus pauvres, en 2010 l'écart s'est réduit à 18. **Au, total, sur ces dix dernières années, 28 millions de brésiliens seraient sortis de la pauvreté et 36 millions seraient entrés dans la classe moyenne** – la classes « C » officiellement définie comme celles vivant en famille avec un revenu mensuel per capita compris entre 291 et 1019 R\$ -. La classe moyenne brésilienne serait ainsi passée de 38% de la population en 2002 à 53% en 2012, majoritaire aujourd'hui avec un total de 104 millions de personnes. Signe de cette ascension sociale : un foyer sur deux au Brésil possède aujourd'hui un véhicule. **Les famille pauvres ne représentent plus que 25% de la population contre 50% au début des années 2000.** Les deux tiers de cette baisse des inégalités de revenus s'expliqueraient par l'amélioration des revenus du travail, le dernier tiers par les programmes de transferts de revenus vers les plus pauvres.

2.2.1. L'augmentation des revenus salariaux.

De 2002 à 2012, les revenus réels ont progressé de 26,3%, contre 25,5% sur la décennie précédente. Mais alors que pour la décennie 1992-2002 cette progression fut la conséquence de la stabilisation économique de l'inflation via le plan Real, avec une augmentation des revenus de 43% entre 1992 et 1996, puis leur rétraction continue jusqu'à 2002, sous la gestion pétiste, la progression salariale fut constante et a résulté de la conjonction d'au moins quatre séries de facteurs : la politique de revalorisation du salaire minimal (cf.1 ci-dessus) ; l'extension du travail formel et des droits sociaux qui lui sont rattachés ; l'élévation du niveau de qualification de la main d'œuvre, garantie d'évolutions professionnelles et salariales - en vingt ans la scolarité est passé d'une durée moyenne de 6 ans à 9 ans ; en 2001 les universités comptaient 3 millions d'étudiants contre 7 en 2012 - ; et corrélativement, la réduction de l'offre des emplois peu qualifiés poussant à la hausse de leurs salaires – entre 2011 et 2012, avec une progression moyenne de leur salaire de 11,8%, les travailleurs domestiques sont ceux ayant connu la plus forte augmentation -.

2.2.2. L'impact des programmes sociaux de transferts de revenus.

La dernière étude précitée de l'IPEA montre que **le PBF a contribué pour sa part à une réduction de 28% de la misère**, tombée de 8,8% de la population en 2002 à 3,6%. Sans le PBF, le taux d'extrême pauvreté serait de 4,9%, soit 36% supérieur au taux constaté. **La BF est attribuée aujourd'hui à 13,8 millions de familles, soit 50 millions de bénéficiaires (1/4 de la population brésilienne)** percevant une allocation moyenne de 152 reais (contre 74 en 2003). Deux bénéfices du PBF sont particulièrement soulignés : son ciblage direct sur la pauvreté et ses effets sur les phénomènes qui lui sont liés (réduction de 17% de la mortalité infantile directement attribuée au programme sur la période 2004-2009 ; meilleure assiduité scolaire des enfants de familles allocataires) ; son effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie par stimulation de la consommation, soit : l'efficacité économique globale du programme. Aujourd'hui avec une **dépense de 21 Mds de Reais** (= 7 Mds €), le PBF représente **0,46 % du PIB**. Si on lui ajoute les programmes sociaux destinés aux personnes âgées et aux personnes handicapées (BPC –cf.infra) l'ensemble de ces programmes sociaux représente 1% du PIB, contre 2% du PIB pour des programmes équivalents aux USA. Selon les calculs économétriques de l'IPEA, l'effet multiplicateur de la BF sur la production économique et la création d'emplois pour chaque Real dépensé est de 2,4 contre 1,34 pour l'assurance chômage et 0,65 pour la prévoyance sociale.

2.3. L'extension des droits et l'amélioration des conditions de vie des catégories les plus vulnérables.

Sous l'effet de mesures gouvernementales ciblées, et nonobstant l'amélioration de la condition des travailleurs via l'extension du travail formel déjà signalée, plusieurs catégories de populations ont connu une amélioration significative de leurs conditions de vie :

. *les enfants* : outre la diminution spectaculaire de 73% en vingt ans de la mortalité infantile (moins de 20 décès pour 1000 naissances), 500 000 enfants ont cessé de travailler au Brésil entre 2008 et 2011, soit une chute de presque un tiers (de 2,1 millions à 1,6 million), une étape que l'OIT érige en modèle.

. *les personnes âgées et handicapées* : le « Benefício de Prestação Continuada » (BPC), minimum vieillesse/handicap institué par la Constitution Fédérale de 1988, bénéficie aujourd'hui à 3,6 millions d'allocataires, dont 1,7 million de personnes âgées et 1,9 million de personnes handicapées. Indexé sur le salaire minimum, il a profité des revalorisations précitées de ce dernier.

. *les femmes* : elles ont bénéficié ces dernières années de progrès avérés, reconnus par le classement mondial de l'inégalité entre les sexes (Global Gender Gap Index) publiés par le Forum économique mondial. Le Brésil a gagné vingt points sur le classement précédent, passant de la 82^{ème} à la 62^{ème} place sur 129 pays, avec deux avancées majeures : les progrès enregistrés en matière d'éducation et de santé (espérance de vie sans incapacité de 77,3 ans, supérieure à celle des hommes à 69,7 ans) ; l'investissement croissant des femmes dans la vie politique.

. *les Noirs* : plusieurs études confirment qu'en 10 ans la condition des Noirs s'est sensiblement améliorée, notamment en matière d'emploi et de revenus. Leur présence au sein la catégorie « employeurs », la mieux payée, est ainsi passée de 22,84% en 2003 à 30,19% en 2013. Le revenu des employeurs noirs a augmenté de 42,59% contre 20,46% pour les employeurs blancs. Pour les femmes noires, les plus en difficulté pour l'accès à l'emploi, le chômage a baissé de 18,2% à 7,7%. Entre 2003 et 2011, les trois quarts des nouveaux insérés dans la classe moyenne sont des noirs et des métis. Le même phénomène se constate au niveau de la scolarité. Enfin, cause ou effet de cette évolution, l'augmentation de la fierté de la race exprimé par la hausse du nombre de personnes se déclarant « noir » lors du dernier recensement brésilien.

3. Des avancées sociales incomplètes et inachevées, des inégalités persistantes, inscrites dans les territoires et reformulées, qui réclament des réformes de structures audacieuses.

En dépit des progrès précédemment soulignés, **la société brésilienne est encore loin d'être une société juste** : les avancées sont encore incomplètes et inachevées et chacune d'elles trouve son contrepoint ; les inégalités persistent, notamment entre territoires, et - effet de l'amélioration des conditions économiques d'une majorité de la population ? - se reformulent dans le registre de l'accès aux droits et des conditions de vie. Tout ceci exige désormais plus que des programmes de lutte contre la pauvreté : de profondes réformes de structures.

3.1. Des avancées incomplètes et inachevées.

3.1.1 Des catégories toujours vulnérables.

Chacun des progrès précités a son revers et ses limites. Il reste encore 1,6 million d'enfants en situation de travail et il est douteux que le Brésil éradique totalement le travail infantile à l'échéance de 2016, conformément à ses engagements internationaux. Pour les femmes, les inégalités persistent en matière d'accès à l'emploi et de rémunération. Sur le premier de ces critères, le Brésil occupe la 120^{ème} position, avec un taux d'activité de 64% et de chômage de 11% pour les femmes contre respectivement 85% et 6% pour les hommes, Le second critère le situe à la 73^{ème} position – derrière l'Argentine ou la Bolivie -, avec un revenu moyen annuel de 8000 US\$ pour une femme contre de 14600 US\$ pour un homme. Enfin, les stéréotypes de genres persistent et les résistances s'expriment contre l'accès des femmes à la plénitude de leurs droits (question encore très sensible du droit à l'avortement). Plus grave, la loi Maria da Penha - loi-phare de 2006 pour la protection des femmes contre les violences domestiques - n'a pas permis de diminuer le taux de mortalité par agression des femmes : 100 000 féminicides ont été recensés en 2011, soit un taux de 5,43 supérieure à celui de 2010 (5,41). Pour les Noirs, les inégalités salariales et d'accès à l'éducation sont loin d'être éteintes ; les jeunes noirs quant à eux restent toujours les premières victimes de la toxicomanie et de la violence. D'autres minorités restent aussi particulièrement exposées à la violence, tels les LGBT : le total annuel des homicides homophobes était estimé à plus de 300 l'an passé, soit un meurtre par jour.

3.1.2 Les programmes sociaux marquent-ils le pas ?

Les dernières données produites par étude sur échantillon (PNAD) tendent à montrer qu'en 2012 les politiques publiques de transferts de revenus (Bolsa Familia) et de revalorisation du minimum salarial pour promouvoir la justice sociale ont connu un temps d'arrêt : l'indice GINI est resté stable. L'interprétation de ces données reste controversée : pour certains, cette stagnation est conjoncturelle ; pour d'autres, elle traduit l'essoufflement de programmes sociaux qui couvrent aujourd'hui toute la cible potentielle numériquement, mais dont le montant des prestations devrait être réévalué ; pour d'autres enfin, cela traduit la nécessité d'engager un effort plus structurel et plus massif sur l'éducation de base et la qualification de la main-d'œuvre. Le programme « *minha casa,minha vida* » d'accès à la propriété pour les plus pauvres connaît quant à lui des difficultés récurrentes de mise en oeuvre. Par ailleurs la question de la soutenabilité économique de la politique sociale pédiste est posée : jusqu'à quand le marché du travail pourra-t-il se développer dans une économie au ralenti : en 2012 son expansion a été de 6,5 % soit le double de toute la décade (3,08%), avec un PIB d'à peine 0,9 %. Par ailleurs, le coût du travail individuel a augmenté de 158% en 10 ans au Brésil, soit un taux très au-delà du résultat enregistré dans des pays comme les Etats-Unis, le Japon, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et la Corée du Sud, expliquant le récent recul de huit places du pays dans le classement de la compétitivité mondiale. Reste que le **revenu moyen réel** est aujourd'hui de **1883 Reais (628€)**, soit bien en deçà de celui de ces pays, et que **1% de la population continue de détenir 17% de la richesse nationale**, le système fiscal du Brésil accentuant lui-même les inégalités sociales en taxant prioritairement les salaires et la consommation.

3.2. Des inégalités persistantes qui s'inscrivent dans les territoires et se reformulent dans les revendications pour de meilleures conditions de vie et l'accès effectif aux droits.

3.2.1. La persistance des inégalités régionales et entre ville et campagnes.

Si l'inégalité des revenus est en baisse depuis une décennie, cette baisse ne masque pas la persistance des inégalités régionales : les 50 villes présentant un Indice de Développement Humain Municipal (IDHM) élevé se concentrent dans les régions Sul et Sudeste ; les 50 présentant les taux les plus bas, dans le Norte et le Nordeste. Trois Etats connaissent quant à eux une hausse de ces écarts : l'Amazonie, le Roraima et le District fédéral (recensement de 2010). Par ailleurs, si 54 municipes et 6 capitales (le « club des 60 ») concentrent la plus grande part de la richesse du pays, à l'inverse les 1325 municipes les plus pauvres (sur un total de 5564) rassemblent tout juste 1% du PIB. De même, si le taux de chômage est en constant recul, il varie significativement selon les régions, de 3,4% à Porto Alegre (Rio Grande do Sul) à 9,4% à Salvador (Bahia). Dans le registre des services de santé, l'inégalité dans la répartition géographique des médecins constitue un point de fragilité majeur du Service Unique de Santé (SUS) : Le taux moyen de couverture médicale est en moyenne de 1,8 médecin/1000 habitants au Brésil, de plus de 3 dans le Distrito Federal et dans l'état de Rio, de 2 dans l'Etat de Sao Paulo et le Rio Grande du Sul, mais de moins de 1 dans le Norte et le Nordeste. Ces écarts Nord/Sud se redoublent de l'opposition rural/urbain : l'extrême pauvreté touche ainsi 48% de la population rurale, ce qui, rapporté au poids relatifs des villes et des campagnes, revient à constater qu'un Brésilien sur quatre est extrêmement pauvre dans les campagnes.

3.2.2. Les revendications pour de meilleures conditions de vie et l'accès effectif aux droits.

Les imposantes manifestations de rue de juin-juillet ont montré que la revendication populaire pour société brésilienne plus juste s'exprime dorénavant moins en termes d'amélioration salariale - comme en a témoigné l'échec de la journée nationale d'action syndicale du 11 juillet -, même si elle demeure prégnante, qu'en termes d'améliorations concrètes des conditions de vie et d'accès effectif aux droits. Les dysfonctionnements des services publics sont devenus insupportables, particulièrement s'agissant des transports, de l'éducation, de la santé et de la sécurité. C'est là aux yeux du « brésilien de la rue », que se mesure le véritable fossé entre ceux d'en haut, et ceux d'en bas, entre : d'un côté, la minorité qui a les moyens de contourner le système (faire échapper son enfant à la médiocrité du système éducatif de base et le faire accéder à un enseignement privé qui lui ouvrira les portes de l'Université ; éviter les carences généralisées du Système Unique de Santé (SUS) – en dépit de quelques succès remarquables, comme la lutte contre le SIDA - et bénéficier des meilleurs services des hôpitaux et cliniques privés grâce à son plan de santé – 25% des brésiliens en possèdent un - ; se préserver de

l'insécurité derrière les grilles de sa résidence et sous la protection vigilante de ses gardiens) ; et de l'autre côté, la majorité qui doit subir ce système. Contrecoup des progrès de cette décennie et de l'élévation générale du niveau culturel d'une population bénéficiant d'un accès élargi aux biens de consommation et à l'information (85 millions de brésiliens, soit 45% de la population, sont connectés à internet), les dysfonctionnements institutionnels, et tout particulièrement la corruption qui gangrène de la société politique à tous les niveaux, sont de moins en moins bien tolérés, notamment les accommodements que les « puissants » s'autorisent avec la Justice (feuilleton sans fin du procès dit du « Mensalão »).

Ces aspirations d'un peuple qui ne se satisfait plus de jeux (coupe de la confédération, mondial de football, JO) et « en veut dorénavant pour son argent », exigent bien plus que des réponses de circonstance, « bricolées » dans l'urgence : le blocage du prix des transports, le recrutement massif de médecins à l'étranger (programme « Mais Medicos ») ou le report de tous les espoirs sur un futur idyllique promis par la manne pétrolière du présal – dont 75% des recettes iront à l'éducation et 25% à la santé - n'y suffiront pas. Ce sont des réformes de structures, inscrites dans la durée, dont le pays a besoin pour poursuivre sa construction d'une société plus juste. Ces réformes devraient être précédées d'un vrai débat sociétal sur le sens même que la société entend leur donner : quelle place, quelle priorité, quelle organisation et quelle gouvernance pour les systèmes publics ? Quelles ambitions et quels moyens pour une réforme agraire effective et efficace ? Quelle politique de rééquilibrage interrégional ? Comment renforcer l'efficacité des institutions et leur contrôle démocratique ?... Les élections de 2014 devraient être l'occasion de ce débat. La classe politique brésilienne, plus habile dans les combinaisons d'appareils que dans les visions prospectives et dont on a pu constater le déphasage avec les évolutions de la société et les aspirations populaires, saura-t-elle être à la hauteur de ce rendez-vous ?

Commentaires :

1. Sur ces dix dernières années, le Brésil a incontestablement accompli de grands progrès sur le chemin menant à une société plus juste. En jouant sur les différents leviers des politiques du travail et de l'emploi, des salaires et des transferts de revenus, la gestion pétiste est parvenue à réduire sensiblement les écarts de richesses. Cette réduction se traduit dans l'évolution de l'**indice GINI** sur la période : de **588 en 2002**, il est passé à **507 en 2012**.
2. Aujourd'hui, le Brésil est récompensé de ses efforts par différentes instances internationales : labellisation de ses programmes sociaux par la banque mondiale et le PNUD (mars 2013) ; prix international pour le Programme Bolsa Familia (PF) par l'association internationale de sécurité sociale (ISSA – octobre 2013) ; satisfecit accordé par le FMI dans son dernier rapport pour sa lutte contre le travail infantile (octobre 2013)... Ils deviennent un produit d'exportation de « l'excellence » brésilienne en technologie sociale. Le succès des programmes de transferts de revenus est du largement à leur triple caractéristique : simplicité des critères d'entrée ; conditionnalité de l'ouverture des droits et adaptabilité dans la mise en œuvre.
3. Pourtant ces résultats sont loin d'être complets et ne traduisent qu'une partie de la réalité. Comme se plaît à le scander la Présidente D.ROUSSEFF elle-même : « *la fin de la misère n'est qu'un commencement* ». Or, d'une part, celle-ci pas encore acquise pour 2014, suscitant même chez certains la question éthico-politique d'un solde incompressible de misère dans toute société humaine. D'autre part les résultats sont encore fragiles et ne sont pas à l'abri d'une dégradation des performances économiques (reprise de l'inflation notamment) : selon les indices officiels, 22% de la population seraient toujours vulnérables et 18% seraient toujours menacés par le spectre de la faim. Par ailleurs d'autres indices plus élaborés montrent que resserrement des revenus n'est pas synonyme de rapprochement des conditions de vie : si les pauvres ont vu leur revenus augmenter, ils ne bénéficient encore que d'à peine 30% des droits liés à l'emploi et à l'éducation.
4. Dans cette période de précampagne électorale, la controverse se développe entre les pétistes et leurs adversaires « tucanos » sur la paternité et les résultats effectifs des programmes sociaux. Ces résultats doivent être replacés en vérité dans une perspective plus longue. Comme le démontre un récent article-bilan du quotidien « o Globo » établi à partir des dernières données

PNAD (IBGE) 2012, loin de s'exclure et se contredire, les deux gestions des deux décennies écoulées – gestion « tucano » Itamar Franco/Fernando Henrique Cardoso 1992-2002 ; gestion pétiste Lula/Dilma 2003-2012 – se sont historiquement complétées. Si les seconds ont mieux réussi sur le travail et l'emploi, les revenus et les inégalités sociales, les premiers ont mieux réussi sur l'éducation, le développement des services publics et l'élargissement de l'offre de biens de consommation, jetant les bases des progrès qui allaient suivre.

5. Aujourd'hui, pour non plus gérer la pauvreté mais la dépasser durablement, les décideurs politiques sont « invités à changer de logiciel » et à satisfaire des aspirations déclinées en termes de conditions de vie et de respect des droits citoyens, qui appellent des réponses structurelles et une capacité à se projeter pour anticiper d'autres défis qui pointent à l'horizon et peuvent générer à terme d'autres inégalités, tel le défi générationnel : aux alentours de 2050, les plus de 60 ans l'emporteront numériquement sur les forces vives de la frange 20-44 ans. Le Brésil doit donc profiter de l'opportunité unique et historique de son bonus démographique actuel pour engager résolument les réformes structurelles indispensables.
6. Mais auparavant, c'est la société brésilienne tout entière qui devrait être conviée à répondre à cette question qui l'interpelle au quotidien : quel est le sens du vivre ensemble dans un pays du chacun pour soi ?